

VII. LEÇON. — ELOQUENCE DE LA CHAIRE. (1)

I. — Nature et caractère.

1. L'éloquence est *sacrée*, si elle s'occupe des intérêts spirituels; *profane*, si elle traite des affaires temporelles.

Profane, elle est dite éloquence *militaire* ou *civile*; civile, elle est de combat: éloquence du barreau ou *judiciaire*, éloquence de la tribune ou *politique*, ou enfin d'*apparat*, de circonstances.

Selon cette classification, il y a lieu de traiter successivement, et brièvement, de:

l'éloquence *sacrée*,

l'éloquence *judiciaire*,

l'éloquence *politique*,

l'éloquence *académique*.

2. L'éloquence sacrée en exercice, du haut de la chaire, prend le nom de *prédication*: "c'est — dit fort bien saint François de Sales — la publication et la déclaration de la volonté de Dieu, faite aux hommes par celui qui est là, légitimement envoyé, afin de les instruire, émouvoir, servir sa divine Majesté en ce monde, être sauvés en l'autre".

Cette définition, aussi exacte que complète, précise l'*objet* de l'éloquence sacrée, le *caractère de l'orateur*, celui de l'*auditoire*, le *but* qui est assigné à la prédication.

L'éloquence de la chaire est donc un genre à part, radicalement distinct de tout autre genre oratoire. L'orateur profane, quels que soient son savoir, son talent, son prestige, n'est qu'un *homme*, l'égal de ses auditeurs; tandis que le prédicateur, c'est le ministre, le lieutenant, l'*homme de Dieu*, qui apprend aux auditeurs comment ils doivent servir Dieu et se sauver.

II. — Lois générales de la chaire.

3. Quels que soient les sujets traités et les circonstances, "le discours entier — fond, style, débit — doit être un moyen proportionné au *but naturel et unique*, qui est l'utilité spirituelle des auditeurs".

Tout écart, contraire à cette règle, rend le discours foncièrement défectueux, même au point de vue littéraire.

4. La *condition* indispensable pour que, en fait, le discours acquière cette proportion, c'est que l'orateur se tienne "entièrement uni à Dieu"; — pendant qu'il prépare et compose son discours: — pendant qu'il le prononce.

(1) Voir, VEREST: *Manuel* p. 584; LONGHAYE: *La Prédication*; RIBET: *La Parole sainte*.

5. Les sources de l'éloquence sont :

La *théologie*, source première et indispensable ; sans elle, il ne saurait surgir de prédication convenable et sûre.

L'*Écriture sainte* — l'*Évangile* surtout — étudiée au flambeau de la théologie, mine inépuisable des prédicateurs ; les éléments qu'elle fournit apportent à la parole une efficacité spéciale qui pénètre les âmes.

Les *Pères de l'Église*, modèles d'éloquence chrétienne, interprètes autorisés de la doctrine théologique et du texte de la Bible.

Les *auteurs spirituels*, représentants de l'enseignement catholique en matière de perfection, maîtres à écouter et à imiter.

Les *auteurs chrétiens*, qui fournissent en abondance des matériaux, des plans réguliers, des modèles pour la composition et la correction littéraire.

La *liturgie sacrée*, thème autorisé, obligatoire, intéressant, parce qu'il parle aux yeux et aide à l'intelligence de l'invisible et des mystères.

L'*histoire* même profane ; l'histoire de l'Église surtout, et spécialement la Vie des saints, foyer étincelant qui éclaire l'orateur, agrmente le fond de la doctrine en la montrant réalisable et réalisée.

Les *orateurs profanes*, anciens et modernes, les *moralistes* surtout, offrent à l'orateur des réflexions heureuses, des sentences fines, des aveux, importants.

C'est à ces sources que l'homme de Dieu doit puiser " la solidité de la doctrine, la bonne originalité, l'efficacité de la forme, l'opportunité, la sincérité et l'onction ".

III. — Différents genres de discours sacrés.

A. — LA PRÉDICATION SOLENNELLE.

6. Ce genre de langage s'adresse à des auditeurs que leur instruction plus cultivée, leur éducation plus soignée, rendent particulièrement exigeants au sujet de la forme.

Il embrasse trois espèces principales de discours : le **sermon** — le **panégyrique** et l'**oraison funèbre** — la **conférence**.

7. Le *sermon* est le développement oratoire d'une thèse à la fois morale et dogmatique, ou d'une solennité catholique.

Il débute par un *texte*, lequel doit renfermer en germe tout le discours, l'idée dominante. Et le ton du sermon doit être grave, digne, pieux, comme le sujet dont il traite. Puisqu'il s'agit d'une vérité religieuse qui commande la foi, l'accent trahira la conviction intime et imposera aux auditeurs l'adoration et l'amour.

Ex. — **Bossuet** : Sermon sur la Passion ; — **Fénelon** : Pour la fête de l'Épiphanie ; — **Bourdaloue** : Sur la conversion de Madeleine.

8. Le *panégyrique* a pour objet l'éloge d'un saint ou d'une sainte dans l'assemblée des fidèles, dans le dessein de les amener à leur imitation.

La construction d'un panégyrique est la même que celle du sermon. Il commence par un texte de l'Écriture, surtout des Livres sapientiaux et annonce les divisions. Puis, l'on se place en regard de la vie du saint; et alors, c'est la succession du temps qui trace la marche; ou bien, l'on considère l'aspect moral; et, en ce cas, les vertus que l'on signale divisent le discours.

Ainsi donc, la part principale revient au héros dont on fait l'éloge: ses paroles, ses actes, ses exemples, ses écrits, apparaissent dans les grandes lignes, dans une sorte de groupement ou de tableau net, lumineux, coloré: l'on en tire aisément des applications pratiques et des conclusions convaincantes.

Ce genre de prédication comporte les ornements du style et les mouvements passionnés de l'éloquence.

Ex. — **Bossuet**: Panégyrique de saint Paul, de saint Bernard, de saint François d'Assise. — **Monsabré**, Mgr. **Perraud**, **Freppel**... **Rozier**.

9. *L'Oraison funèbre* fait l'éloge d'un mort illustre, par un discours prononcé dans le lieu saint, en vue d'en tirer une leçon morale pour les auditeurs.

Comme le précédent, l'oraison funèbre puise son fond dans la vie du héros, dans ses actes, ses œuvres, ses intentions, ses succès ou ses malheurs, dans les obstacles qu'il a surmontés, les fautes mêmes qu'il a noblement réparées. Il y a lieu d'éviter deux excès: la flatterie qui excuse trop, le blâme qui blesse les justes susceptibilités des vivants et l'honneur des familles.

L'importance et le rôle du héros ou de l'héroïne inspirent la note dominante du discours: l'éloge du curé d'Ars ne sera pas celui d'O'Connell, ni celui de Lacordaire identique à celui de Lamoricière.

L'oraison funèbre suppose un auditoire d'élite, et la forme doit être digne, noble, exquise même, mais toujours naturelle.

Ex. — **BOSSUET** demeure le maître de la grande oraison funèbre; mais que de belles pièces du genre nous ont laissé **VENTURA**, Mgr **DUPANLOUP**, le Card. **MERMILLOD**...

10. *La conférence* — tel que le mot s'entend ici — est un discours relevé, qui a pour fin de présenter les vérités religieuses par leur aspect philosophique et rationnel.

Elle tire son origine, moins des sujets qu'elle aborde que des auditeurs auxquels elle s'adresse. Si le *sermon* suppose un auditoire croyant, la conférence cherche à atteindre les incroyants, hommes de bonne foi ou sectaires. Les incrédules repoussent la foi au nom de la raison; on leur démontre que la raison conduit à la foi et s'harmonise avec elle.

C'est pourquoi les conférences exposent principalement des vérités purement naturelles qui forment la base indispensable de toute conviction religieuse, et de celles qui servent de préambule à la foi.

L'initiateur du genre fut — en 1803 — Mgr de Frayssinous, qui a laissé

trois volumes, sous le titre de "Défense du Christianisme". Ses successeurs ont été Lacordaire, Ravignan, Félix, Monsabré, d'Hulst...

La grande loi de la conférence est la solidité, voilée sous une forme éclatante, pompeuse, séduisante, passionnée: mais ce genre réclame de grandes connaissances, des talents de premier ordre, et peu y réussissent: ce n'est qu'un genre *intermédiaire* entre l'éloquence sacrée et l'éloquence profane.

B. — L'INSTRUCTION FAMILIÈRE.

11. Au dessous de ces genres, qui ne forment que l'exception, la parole sainte revêt des formes et prend des allures plus accessibles et non moins utiles.

L'enseignement catholique exige plus de familiarité communicative et de saine popularité. L'orateur devra se rendre maître de ces espèces moins brillantes, mais plus universellement fécondes en fruits de morale et de sainteté. Ce sont:

l'*homélie* — le *prône* — l'*allocution* — les *avis* — le *dialogue* — les lectures publiques — le *catéchisme*, non plus élémentaire, mais relevé.

12. L'*homélie* — mode de prédication introduit par les Pères de l'Eglise — est une leçon populaire d'Ecriture sainte, d'Evangile surtout, afin d'en déduire des applications morales.

L'explication des prières liturgiques et des cérémonies du culte catholique rentre dans ce genre d'instruction.

Il est évident que l'homélie procure aux fidèles une nourriture divine, un enseignement solide, une connaissance plus approfondie de Jésus-Christ.

Elle se présente, tantôt sous forme de paraphrase, tantôt de commentaire large, soumis à un plan, tantôt de concentration des esprits sur un texte rompu et analysé dans toutes ses parties.

Ce genre, qui semble négligé de nos jours, devrait devenir plus usuel: l'évêque de Poitiers, Mgr Pie, a l'insigne mérite de l'avoir remis en honneur; et il a rencontré des imitateurs.

13. Le *prône* est une instruction simple et familière, faite au peuple sur une vérité chrétienne, à la messe du dimanche ou des jours de fête.

Sans présenter les divisions rigoureuses du discours, il doit néanmoins se fonder sur un plan — préambule, question, conclusion — qui coordonne les réflexions, qui aide à les entendre, à les suivre, à les retenir.

La première condition d'un enseignement, pour captiver les esprits, est qu'il soit intelligible, à la portée de ceux à qui il s'adresse. Le prône se prête aux plus petits détails de la vie commune, et c'est là qu'est la vie pour le grand nombre.

14. L'*allocution* n'est pas un discours, mais c'est quelques paroles qui répondent à des circonstances spéciales.

Tantôt c'est un compliment officiel à un supérieur, à un personnage

éminent : il y faut du tact, de la mesure, et surtout de la vérité et de la grâce.

Tantôt c'est une exhortation à des inférieurs, quelques mots de louange pour reconnaître la bonne volonté et les services, encourager la fidélité et la persévérance.

Les circonstances de personne, de lieu, de temps, d'objet doivent suggérer le plan et le développement : l'essentiel est d'y songer d'avance, d'écrire l'allocation en entier, courte, solide, naturelle et cordiale : peu et bien.

15. Les *avis* se résument en quelques réflexions claires et simples.

S'il s'agit d'exhorter la bonne volonté, de faire appel à l'initiative, usez de paroles insinuantes, insistez sur l'importance et l'à-propos, proposez l'exemple d'autrui, ramenez le souvenir du passé, terminez par une déclaration d'espérance.

S'il s'agit de blâmer les actes, les paroles, la conduite, faites ressortir la valeur de la vérité, de la justice, du droit, réprimandez avec calme et fermeté, montrez les fruits de l'amendement et de la soumission généreuse et prompte.

16. Le *dialogue* prend deux formes : l'une, celle de la controverse avec un hérétique ou un incrédule sur une ou plusieurs vérités religieuses ; l'autre, celle d'un entretien entre deux adversaires fictifs, qui se sont préalablement concertés, le premier pour poser l'objection, le second pour la résoudre, et cela en vue de dissiper les préjugés répandus dans l'auditoire.

C'est une façon piquante d'attirer, d'éclairer, de convaincre, de plaire et surtout de toucher et de convertir.

L'orateur qui défend la vérité doit être spirituel, digne, bien que facile à entendre, bien documenté, pathétique surtout en finissant.

N. B. — Nous nous contentons de noter, en passant, les *lectures publiques* commentées et le *catéchisme* : ces deux formes d'instruction réclameraient des développements qui concernent les intéressés bien plus que les auditeurs.

* * *

En résumé, selon les observations judicieuses du P. Longhaye, la distinction des genres de prédication est une nécessité de bon sens, mais que l'on aurait tort de vouloir pousser trop loin, en faisant de l'éloquence sacrée comme un territoire morcelé.

Dans le fait, les divers discours de la chaire ne s'excluent mutuellement que par leurs points extrêmes, et restent confondus, par la plupart de leurs éléments. Que de pensées, de tours, de figures, et même de morceaux entiers, qui seront également à leur place dans l'homélie, la conférence, l'oraison funèbre, le dialogue, le sermon !

Il faut craindre, en conséquence, dans l'appréciation des limites, dans l'énoncé des règles, un certain exclusivisme, un certain esprit de routine et d'exagération traditionnelle : il faut tendre toujours à instruire, à plaire, à toucher, à persuader.

PARTIE PRATIQUE.

No. I.

LA COMPOSITION ORATOIRE.

[N. B. — En ce qui concerne le *discours de la chaire*, nous croyons utile de consigner ici, aussi brièvement que possible, quelques *conseils* pratiques dont on nous saura gré sans doute.

I. — CHOIX DU SUJET.

1. Le choix du sujet est inspiré à la réflexion par les circonstances : temps, lieu, personne, objet . . . ; parfois il en rejaillit plus d'un sujet, et alors il faut y songer davantage.

2. L'on se détermine au choix de *tel* sujet, — en consultant les besoins et la portée intellectuelle des auditeurs, afin de leur servir une alimentation spirituelle convenable ; — puis en mesurant le sujet à nos forces, à notre attrait personnel : que le sujet ne soit ni trop théologique, ni trop philosophique, ni trop élevé ou abstrait. On parle avec plus de conviction, de clarté, de véhémence, d'onction, sur une vérité qui répond à la sympathie personnelle.

II. — ELABORATION DU SUJET.

1. L'orateur chrétien doit commencer son œuvre par la prière : puis c'est la réflexion, la méditation solitaire, la notation des idées à mesure qu'elles s'offrent et s'enchaînent dans l'esprit.

2. Réunir ensuite les matériaux pêle-mêle, c'est-à-dire définitions, formules, preuves, démonstrations, points de vue divers . . . en s'adressant aux sources d'invention.

Bien distinguer entre un *fait* et une *vérité* dogmatique, morale, naturelle ou historique, ainsi que un *mystère* de notre religion.

Ex. — L'Ascension. (*mystère et fait*).

1. Lieu, temps, personnes, paroles
2. Rapprochements, contrastes . . . antécédents, conséquents . . .
3. Réflexions dogmatiques, morales, actuellement pratiques . . .

Ex. — **La Conscience.** (*vérité morale naturelle*).

1. Définition... description... distinction des divers sens.
 2. Importance, fonction.
 3. Qualités de la bonne conscience..... antithèse.....
 4. Effets, résultats pratiques dans la vie, après la mort. ...
3. Essayez un **plan**, qui est la charpente même du discours, sans qu'il embrasse toute la matière éveillée dans l'esprit.

Dans ce dessein, groupez avec logique et clarté, avec naturel et aisance, les pensées secondaires autour de la principale — dans le premier et le second *point* du discours, lesquels doivent converger à l'idée-mère qui est en tête de l'œuvre oratoire.

III. — RÉDACTION DU SUJET.

1. Entrez dans la solitude, le recueillement, le silence; puis, lisez un morceau littéraire d'un auteur préféré, avant de prendre la plume, mais un passage qui n'a aucun rapport avec le sujet en préparation.
2. Prenez la plume, les yeux attachés sur le plan qui est là; écrivez sans crainte, avec calme et réflexion, sans vous préoccuper des inégalités de style, de la fragilité des raisons, du défaut de transition; écrivez sans vous laisser distraire ni interrompre, avec liberté, abandon, enthousiasme soutenu et courage inflexible.
3. Mais il est bon de n'écrire que sur un côté de feuilles séparées; et il faut traiter le sujet en entier jusqu'au bout.

IV. — REVISION DE LA RÉDACTION.

1. Comme vous avez eu soin de laisser une marge convenable sur chaque feuille, vous y mettez les corrections, lesquelles portent: — sur le *fond*, — sur l'*ordonnance*, — sur le *style*.
2. Pour la substance ou les idées, la revision consiste: — à compléter la doctrine ou les incidents du fait: — à mettre en œuvre les matériaux non employés; — à éliminer les inutilités, les inexactitudes, les longueurs, les banalités: bref, elle ajoute et elle retranche.
3. Pour l'ordonnance, la revision examine la valeur de nouveauté et d'intérêt de l'exorde; la succession, la gradation, l'enchaînement des preuves du discours; la vigueur et le pathétique de la conclusion.
4. Pour le style, elle veille à la correction, au naturel, à l'originalité personnelle; à l'élégance parfois, à la distinction, à la force, à la véhémence.
5. Il y a lieu de transcrire alors le discours entier ainsi repoli et verni, après l'avoir lu à haute voix et avec une certaine animation. Que l'on se garde de viser au parfait: soyez vous-même et non un autre; le travail et le temps amèneront la facilité et le succès.

V. — NÉCESSITÉ D'ÉCRIRE.

1. Est-il besoin d'insister sur l'obligation d'une préparation sérieuse ? Quand on lit les œuvres de saint Augustin, de saint Jean Chrysostôme, de saint Léon, de saint Thomas de Villeneuve, de Bossuet, de Bourdaloue... on est convaincu de la somme de labeur qu'ils ont dévoué, malgré leur génie, à la composition oratoire.

Les raisons d'écrire sont : l'honneur de la parole divine, l'intérêt des âmes, la fécondité du ministère.

2. D'ailleurs, écrire est le vrai moyen d'apprendre, le secret de la vie intellectuelle et personnelle, l'art d'exprimer sa pensée avec précision, agrément, passion : — l'improvisation est toujours dangereuse, sinon pour les talents originaux, cultivés, solides, comme Fénelon et Lacordaire.

VI. — TRAVAIL DE LA MÉMOIRE.

1. Les hésitations, les arrêts, les reprises, les redites, en chaire, sont indignes de la majesté qui convient à la parole de Dieu. Et, que n'exige point le respect de l'auditoire, aussi bien que le succès et la réputation de l'orateur?...

2. Il importe d'apprendre avec intelligence et selon une méthode : essayons d'en indiquer une :

a) La mémoire s'attache au souvenir des *idées* avant d'en venir aux *mots*, aux *phrases*, aux *paragraphes*.

b) Ainsi, il est indispensable d'avoir sous les yeux et de graver dans l'esprit le *plan* général du discours, au moyen d'un tableau synoptique, distribuant par ordre les lignes générales et particulières.

c) L'on s'occupe ensuite du *style*, de la série des *mots*, dans une même phrase, de leur place, selon l'importance de l'idée ; — de même, dans la seconde phrase... enchaînée à la première, de la troisième rattachée à la seconde, jusqu'au bout du *paragraphe*, lequel est ainsi dépécé, déchiqueté en morceaux et digéré aisément par la mémoire intellectuelle.

d) Les *transitions*, on le conçoit, appellent une attention spéciale.

e) Il faut — tout en apprenant avec méthode — se prémunir contre les infidélités de cette faculté par

l'ordonnance logique du discours,

la modération dans le débit,

le calme extérieur,

la confiance dans le secours d'en haut,

l'improvisation de quelques tours analogues à ceux que l'on vient de dire, en attendant de retrouver le fil des pensées.

No. II.

LE SERMON.

N. B. — Nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage du P. Longhay, *La Prédication* où il trouvera l'analyse d'un sermon type de Bossuet. " Sur la nécessité de travailler au salut."

— Nous allons tenter, nous-mêmes, un développement sur un sujet important : " L'obéissance envers les parents."

L'obéissance filiale,

Filii, obedite parentibus vestris in Domino : hoc enim justum est. — Enfants, obéissez à vos parents à cause de Dieu : cela est de toute justice. (Eph., 6, 1.)

Le *respect filial* — dont on vous a entrete nu dimanche dernier — est le rempart extérieur de la famille : l'*obéissance* en est l'âme, la vie, le mouvement.

Au foyer, comme à l'école, au collège, au pensionnat, l'éducation façonne l'intelligence en imposant la croyance et le respect ; elle façonne le cœur en apprenant l'amour et la gratitude ; la volonté, en la pliant à la soumission et à l'obéissance. — (*Début par comparaison*).

Entendez bien, mes Frères, la signification vraie et élevée de ce mot **obéissance** : (1).

Obéir, ce n'est pas se soumettre par nécessité à une puissance qui subjugue ; obéir, c'est s'incliner librement sous le sceptre d'une autorité que l'on avoue juste et sainte.

L'obéissance n'est pas une petite force qui cède en gémissant sous la pression d'une grande, ni la faiblesse qui ploie sous la domination impérieuse ; l'obéissance, c'est une volonté inférieure s'unissant librement à une volonté supérieure, c'est un aveu volontaire de la supériorité qui commande, un hommage libre rendu à l'autorité légitime, usant de ses droits.

De même que l'autorité, dans sa nature, n'est pas une chose purement matérielle ; ainsi l'obéissance est de soi une chose essentiellement morale. Et parce que toute légitime autorité est une participation de la souveraineté de Dieu sur sa création : tout acte d'obéissance est une note du concert harmonieux que chante à Dieu la volonté et la vie humaine. — (*Définition littéraire et oratoire du mot obéissance — disant ce qu'elle n'est pas et ce qu'elle est*).

En remontant à l'origine même du mot, l'autorité est le droit de celui qui est *auteur*, créateur : le père et la mère ne sont-ils pas les *auteurs* des jours de leurs enfants ? Oui, assurément. Dieu l'est-il aussi, de leur âme immortelle et de leur vie spirituelle ? Oui, et plus encore. — (*Définition étymologique du mot autorité, corrélatif de celui d'obéissance*).

(1) Voir FELIX : *Le Progrès*, 1861, p. 161.

Il sera donc facile d'établir devant vous la **nécessité** ou l'obligation de l'**obéissance chrétienne** en famille: " Enfants, obéissez à vos parents à cause de Dieu: cela est de toute justice." — (*Proposition de l'idée unique du discours.*)



Obligation pour l'*enfant*, dès la première aube de sa pensée. Ce petit être, fragile et délicat comme un bouton de fleur, trouve dans sa faiblesse et son impuissance natives la révélation de la loi qui l'atteint au berceau.

Tous, vous naissez avec la vocation du commandement; et néanmoins il n'est pas d'être plus incapable de se gouverner que vous-mêmes, à votre entrée dans ce monde où vous devez régner. Rois et reines de la création, vous subissez à votre naissance et au premier âge, la captivité de vos besoins et de votre inexpérience aveugle;— jetés, pleurants et sans force, au seuil de votre empire, si l'amour ne vous tend la main, vous ne pouvez pas même vivre, ni échapper à cent causes de mort prématurée et certaine.

Que de fois, trompant l'œil attentif d'une mère, votre petite main a brandi innocemment un acier tranchant; que de fois, vos pieds chancelants et mal assurés vous ont conduit sur le bord de l'eau, d'une fenêtre, près — trop près — d'un foyer ardent!... Malade, vous avez repoussé en pleurant et avec colère le remède guérisseur: et qu'est-il besoin d'insister? la première loi pour vous qui se proclame, la voici: ou *mourir* ou *obéir!*

Obligation pour l'*adolescence* et la *jeunesse*. Les jours de l'enfance se sont effacés à l'horizon: l'enfant est devenu un adolescent, une jeune fille. Aussitôt l'instinct de la domination s'éveille, et une vigoureuse poussée d'indépendance se développe dans l'âme: plus de chaînes, plus de barrières, plus de frontières à la liberté, et l'on entend ces mots " Je n'obéirai plus!"

Voilà la nature humaine dans une âme de quinze à vingt-deux ans!

Quoi donc! déjà écrasés sous les pieds, la nature et ses lois!... Avant l'âge de vingt, il serait loisible de ruiner les droits du père et de la mère, de jeter là le fardeau d'une soumission honorable, juste, nécessaire, protectrice!

Quoi! des jeunes gens, des jeunes filles de cet âge, sans raison, sans remords, sans honte, sans châtement, pourront capricieusement insulter aux droits naturels les plus fondamentaux, aux principes de morale domestique les plus imprescriptibles!

Quoi! à l'heure décisive où éclatent les orages de la matinée et du plein-midi, où gronde le tonnerre menaçant des passions en fougue, où s'amoncellent les vagues qui vont engloutir l'innocence, l'honneur, la jeunesse des deux sexes réussirait à détrôner toute royauté qui la gouverne, toute domination qui la sauvegarde sur le chemin des abîmes!

Quoi! il se rencontrerait des parents assez déraisonnables, assez dégé-

nérés pour abdiquer leur suzeraineté et renverser de leurs propres mains les barrières que pose l'obéissance!...

Halte-là! Quels que soient le crédit et la science, les talents et le savoir-faire du jeune homme et de la jeune fille, le droit naturel se dresse au foyer, tant qu'ils en sont les hôtes, de toute la hauteur de sa majesté d'origine et de conquête. Ce droit s'impose à leur respect, à leur raison, à leur conscience, à leur volonté, à leur âme et à leur vie, et nul père, nulle mère, n'en sauraient abdiquer les revendications, sans forfaire à leurs devoirs les plus sacrés: qu'on le veuille ou non, contre ce droit il n'y a pas de droit en ce monde!

Je sais bien, hélas! que le jeune homme ou la jeune fille en révoite, impatients du joug, ambitieux du sceptre, irrespectueux dans leur langage, insoumis et déserteurs de la docilité, peuvent tenter de se soustraire à ce droit naturel et divin par la fuite et la distance: mais je les veux mettre en défi de se soustraire pareillement aux conséquences de leur rébellion, doublée d'ingratitude... Ah! vous avez résolu de conquérir l'espace et la liberté: l'espace et la liberté ont conspiré contre vous. Jeunesse passionnée et dominée par vos rêves d'indépendance, votre volonté renie un maître, elle se condamne à toutes les servitudes qui l'attendent au chemin pour confisquer sa liberté.

Oui, l'on voit partout des jeunes gens et des jeunes filles qui brisent le frein de l'obéissance: affranchis de la tutelle de leurs parents, ils sont enchaînés par leurs caprices, par leurs affections, par leurs vices, par leurs passions, par leurs camarades, par le déshonneur, par une mort prématurée: c'est le droit naturel qui reprend sa vengeance. — Tandis que les enfants qui obéissent portent au front un reflet de l'autorité paternelle et maternelle; ils voient le Christ dans leur père, le Christ dans leur mère, le Christ dans leur maître: l'obéissance se fait la protection de leur liberté vraie; car ils se sentent libres de la fantaisie, libres de l'orgueil, libres de la paresse, libres des dépenses folles, libres de pertes d'argent au jeu, libres des fréquentations louches, libres de l'inconduite, libres de toute les dominations qui, tôt ou tard, finissent par asservir les révoltés, insulteurs et bourreaux des cœurs de leurs parents... "*Enfants, obéissez à vos parents!...*"

Oui, on voit partout des jeunes gens et des jeunes filles qui s'emparent du diadème de l'autorité et le ravissent de force à leurs parents alarmés et en pleurs: à les croire, l'obéissance fait des esclaves et des prisonniers, elle est une servitude et un avilissement. Erreur contre les droits et les lois de la nature et de la raison! — Le jeune homme est roi, la jeune fille est reine, quand ils commandent à la nature; mais le suprême degré de la souveraineté, c'est de se commander à soi-même. — Jeune homme et jeune fille, vous n'apprenez jamais mieux à commander qu'en apprenant à obéir: la raison... la déraison, qui fait repousser l'obéissance, est la même qui fait abuser plus tard du commandement. Si vous embrassez la maxime: "Obéissance ni à Dieu, ni aux parents!" vous serez vous-même un

jour méprisé et désobéi dans votre autorité : c'est justice après tout ! Oubliez-vous que l'obéissance intelligente et généreuse n'est pas un prosternement devant l'homme, mais un prosternement devant Dieu ? L'abaïssement et la dégradation sont dans la désobéissance, dans la révolte orgueilleuse : la soumission emporte le plus grand honneur que l'humaine volonté puisse conquérir, l'honneur suprême et vraiment souverain de se commander à soi-même. — “ *Enfants, obéissez à cause de Dieu ! . . .* ”

Oui, l'on voit partout des jeunes gens et des jeunes filles qui refusent une constante et perpétuelle soumission. Ils ont recours aux détournements du mensonge, au masque de l'hypocrisie, aux sentiers tortueux du mauvais vouloir ; chez eux, il y a fluctuation : obéir en ceci, point en cela ; choisir ce qui plaît ; rejeter avec entêtement ce qui déplaît et contrarie : — de là, les coups de tête, les accès de mauvaise humeur, et — ce qui est pire — les éclats de la colère, l'amertume des reproches, les flèches aiguës de l'insulte, la peste du scandale à des frères et à des sœurs plus jeunes : — Et l'on s'étonne qu'un père, qu'une mère navrés d'une telle conduite perdant enfin douceur et patience, jettent à la face de ces monstres des accents indignés : “ Tu es un ingrat ! tu es une ingrante ! . . . ”

Voilà où conduit la désobéissance : à l'empoisonnement des cœurs et des âmes qui composent la famille chrétienne.

* * *

“ *Enfants, obéissez à vos parents à cause de Dieu : cela est la justice.* ”

Le christianisme vient au secours de la nature et de la raison, en posant l'obéissance comme la perfection et la vie de la volonté.

Chose merveilleuse ! le Christ, qui s'est constitué dans l'humanité le centre et le principe de toute autorité, s'est posé lui-même comme le type et l'idéal de l'obéissance. L'obéissance et l'autorité se rencontrent et s'unissent dans tout le mystère de sa vie. Toutes les manifestations de cette vie sont des actes d'obéissance encore plus que des actes d'autorité.

La vie de Nazareth surtout, n'est qu'une obéissance ; un seul mot y abrège son histoire de trente années : “ *Erat subditus illis : il leur était soumis* ” ; lui, le Créateur, il obéissait à sa créature ; lui, *Enfant-Dieu*, obéissait à une humble femme et à un homme plus humble encore. Cette femme, c'est l'image de votre mère, de la mienne ; cet homme, c'est l'image de votre père, du mien : pourquoi leur refuser l'obéissance du Christ envers les siens ? Sommes-nous plus grands que Jésus de Nazareth ?

Plus tard, quand il monta sur le Calvaire pour y mourir, il obéissait encore “ *Factus obediens usque ad mortem . . . crucis* ”. L'exaltation finale de sa royauté ne fut que le couronnement de son obéissance : et si cette royauté peut voir tout genou fléchir devant elle au ciel, sur la terre, aux enfers ; si tout — dans ce triple empire, — a reconnu son sceptre, l'Écriture nous révèle le secret de sa conquête et de sa glorification finale :

il avait obéi ! Tout était tombé par la désobéissance d'un homme, à l'origine du monde, tout se relevait par l'obéissance d'un Dieu.

Et depuis l'heure mémorable de ces divins exemples, il n'est pas étonnant que dans la société, dans la famille, dans les individus, tout s'écroule et s'écroulera par l'insoumission et la révolte, comme tout se restaure et se consolide par l'humilité et l'obéissance.

* * *

Ai-je besoin de vous rappeler, mes Frères, que les **saints** et les **saintes** de tous les âges et de tous les pays ont admiré, imité, reproduit leur divin modèle ? Ai-je besoin de rappeler que la vie des saints doit servir elle-même de modèle à la nôtre ? . . .

Au temps où nos vieux pères lisaient la vie des saints, l'obéissance était une plante bien enracinée, vigoureuse de sève, couverte de fleurs, appesantie de fruits.

Aujourd'hui que d'autres lectures en ont pris la place et envahi le foyer, le reflet des vertus héroïques des saints et des vieux temps de la nation a singulièrement pâli. On est toujours mal accueilli, quand on assume la responsabilité d'accuser ses contemporains en les comparant à ceux qui dorment au fond des tombeaux. On se laisse cependant dire par les vieillards que l'obéissance de leur jeune âge avait plus de verdeur, de sève, de vitalité que l'on n'en trouve généralement de nos jours. Les vieillards ont-ils raison ? c'est à la jeunesse de répondre, moins par des paroles que par des actes. C'est aux parents aussi de le constater par un sérieux examen de conscience : car si c'est un devoir que l'obéissance des enfants, c'est un art que de savoir la rendre aimable et féconde. — (*On voit les preuves et leur série, mêlées aux réflexions morales.*)

* * *

Ainsi donc, mes Frères, tout dans la nature est sujet à l'obéissance, depuis le monde des étoiles qui est un concert, chantant la gloire de Dieu en exécutant sa volonté, jusqu'à la sève et à la vie qui circulent par mille canaux profonds où le génie de l'homme ne parvient pas à les suivre pour en surprendre les mystères : avec une docilité qui n'a jamais résisté à Dieu, avec une simplicité qui ne sait ni tromper ses lois, ni mentir à ses desseins. Voilà l'obéissance il faut unir une autre qui soit intelligente et libre : celle de l'homme.

L'homme hélas ! l'homme contemporain a fait de cette obéissance un calcul par lequel il compte avec l'autorité légitime.

Dans le cours de ce mois de septembre 1901, — pour en venir aux *exemples* — trois nations au moins, sur quatre, se conduisent diversement à l'égard de la puissance suprême, qui réclame la dépendance des individus.

Dans l'une, à la lueur des principes de la révolution, fondement du socialisme et l'anarchisme, un souverain étranger en visite est l'occasion de

protestations, subversives du pouvoir et méprisantes de l'autorité.— Dans l'autre, la question même du pouvoir est mise en discussion, et la révolution met en armes deux états de l'Amérique centrale.— Dans la troisième, le chef du pouvoir, dépositaire d'un mandat sacré, tombe sous les balles d'un assassin, ennemi juré du principe même d'autorité.— Dans la quatrième, nous sommes témoins d'une unanime explosion de vénération et d'hommages sympathiques, affectueux, à l'adresse moins peut-être de l'homme que du représentant de l'autorité royale : n'est-ce pas une leçon pratique à retenir ?

La famille est une nation en abrégé, confinée aux murs du foyer. Si les principes subversifs y pénètrent, si la division y sépare les esprits, si l'assassinat moral y introduit les larmes et le deuil, — c'en est fait de sa stabilité, de sa grandeur, de son existence et de sa survivance même.

A vous, il appartient d'y faire régner le respect et la vénération, les hommages de la sympathie et de l'amour mutuel ; — à vous d'y conserver intacts et debout les droits du commandement d'une part, et les devoirs de l'obéissance de l'autre : à votre famille alors paix et concorde, cohésion et permanence, survivance et prospérité : car une famille où fleurit l'obéissance chrétienne est cuirassée de l'acier de la justice : et comme la justice ne meurt pas, la famille vivra éternellement.

N. B. — Cet essai montre suffisamment qu'une seule idée dominante, bien assise sur les preuves et leurs développements, peut pénétrer dans l'esprit des auditeurs sans qu'il soit besoin de la fragmenter en un, deux ou trois points ou subdivisions.

No. III.

LE PATRIOTISME ET NOTRE GLOIRE NATIONALE.

N. B. — Les pages qui suivent sont tirées d'un sermon que l'abbé S. CORREIL a prononcé à Notre-Dame de Montréal, le 24 juin, 1893.

La raison et la clarté s'y associent à l'élévation des sentiments et au feu de l'éloquence religieuse.

Le patriotisme religieux, par ses sacrifices, le patriotisme civil, par ses dévouements, le patriotisme militaire, par ses courageuses batailles ont consacré à jamais de grands noms et posé sur le front auguste de la patrie *La Splendeur d'une Triple Auréole*. Arrêtons nos regards sur ces groupes variés et donnons-leur l'éloge mérité.

I

Le sacerdoce, en Canada, a bien mérité du pays par ses sacrifices. Il s'est fait le serviteur dévoué de la patrie. Un de ses hommes d'Etat lui rendait récemment cet hommage : "Le clergé a compris sa mission et il a su l'accomplir sans forfanterie, sans astentation et sans même attendre de la reconnaissance humaine un retour mérité à tant de titres. Le clergé

n'a pas manqué au peuple dont Dieu l'a établi et le guide et le père. Il veilla sur son berceau; il sanctifia ses premiers pas par le sang des martyrs. Au temps de l'abandon suprême de la mère patrie et de la noblesse, lui, ne déserta pas son poste d'honneur. Le peuple était abreuvé d'approbes et d'injures, le clergé participa au douloureux calice. Avec le peuple meilleur, il lui vint quelque richesse (toutefois peut-on ainsi nommer le superflu médiocre d'une vie frugale et modeste?), ces biens acquis furent sacrifiés aux intérêts nationaux. Les séminaires et les collèges, les maisons de charité, des hommes publics arrachés par la protection sacerdotale à l'ignorance et à l'obscurité témoignent avec éclat de la libéralité du prêtre. " Les œuvres du clergé, disait encore l'honorable ministre que je citais tout à l'heure, les œuvres du clergé sont là devant nous. Elles sont écrites en lettres ineffaçables sur tous les coins de notre pays, aux sources de nos grands fleuves, au fond de nos vieilles forêts." (Hon. G. A. Nantel.). Formé à l'école des Laval, des Briand, des Plessis et des Bourget, le prêtre comprit que la patrie, c'était, ici, la société des choses divines et humaines. Aussi, voulut-il la prospérité de son pays comme le progrès et l'affermissement de l'Eglise; il combattit pour les libertés nationales, comme pour les droits sacrés de l'Evangile. Les injures de la patrie l'émurent d'indignation aussi bien que l'outrage à la foi catholique, car l'orgueil national agite son âme non moins que le zèle apostolique. Ah! l'âme du prêtre brûla toujours de la flamme d'un vrai et généreux patriotisme. L'ambition des Laval, des Plessis et des Bourget et de leur clergé, leur patriotique ambition fut de faire, du peuple canadien, une nation glorieuse devant la chrétienté et la première sur cette terre d'Amérique par la culture de l'intelligence et la noblesse du cœur.

II

Le *patriotisme civil* eut aussi ses manifestations splendides. Sous la domination française, Champlain et Maisonneuve brillent d'une gloire pure. Ils furent des patriotes achevés. Pendant vingt ans, trente ans, battus par d'incessants orages, ils demeurèrent invincibles sans fléchir jamais, les fondateurs de nos villes, Québec et Montréal, soutinrent les efforts contraires de la nature et des hommes: la mer et ses ennuis et ses périls, l'indifférence des gouvernements, l'abandon des protecteurs, les concurrences perfides, les hostilités des barbares Iroquois, et leurs attaques ouvertes, et leurs surprises meurtrières. Que la postérité garde également leurs noms bénis!

Dirai-je maintenant les gloires du parlement canadien? Dans la première moitié de ce siècle, des gouvernants, ennemis impiacables de notre race, faisaient peser sur nos pères un joug despotique. Par la perfidie ou la violence, on prétendait enlever à nos pères leur langue et leur foi, et par là les flétrir. Des luttes ardentes s'engagèrent. Eh! avec quel éclat se déclara dans ces temps calamiteux l'amour de la patrie, et que cette passion fut féconde et sublime dans son épanouissement!

Pour défendre le peuple opprimé, il se leva tout à coup une phalange d'hommes publics, résolus, sages, indomptables. La prison ni la confiscation, ni mille autres traitements indignes ne purent briser les athlètes de l'arène parlementaire. Acclamons les défenseurs des traditions nationales, les Bourdage, les Papineau et les Bédard, les Blanchet, les Panet et les Taschereau, les Viger, les Morin et les Lafontaine.

Elle est excellente et royale, la dignité de l'homme d'Etat, mais aussi combien grave le devoir qui lui incombe ! O mon Dieu, donnez à la patrie des hommes publics ; il en est déjà dont elle se glorifie, mais donnez-les à mon pays et plus nombreux et plus accomplis ! Publiions, ici, une importante vérité :

Dieu honore les peuples de missions spéciales et leur impose des devoirs particuliers ; et tout peuple, jeté hors de sa destinée, passera par de douloureuses révolutions et se brisera fatalement comme fait la locomotive qui déraile. Il lui faut coopérer docilement à l'œuvre providentielle : sa prospérité est à ce prix. Il n'est point de victoire contre Dieu. L'homme public magnanime qui prétend à gouverner le vaisseau de l'Etat doit donc s'appliquer à connaître les destinées de son peuple et à faire conspirer les forces sociales à l'accomplissement de ses destins éclatants. Or, Dieu a fait le peuple canadien, français et catholique : c'est l'enseignement de l'histoire, et Dieu veut qu'il demeure catholique et français dans l'épanouissement de sa vie nationale.

Déplorons donc le malheur de notre âge ; l'universel essor vers les biens matériels et les jouissances, n'est-il pas frappé au coin d'un sansualisme croissant ? la foi catholique vivifie-t-elle suffisamment l'esprit public de ses pures lumières et de son austère vertu ? N'avons-nous pas à regretter que des hommes d'intelligence et d'autorité attentent au caractère national en fomentant parmi nos populations l'esprit de la libre pensée, en divisant les forces publiques et particulièrement le sacerdoce et l'empire, comme si le prêtre et le laïque n'étaient pas enfants aimés et dévoués de la même patrie, et la source féconde, par l'union, de son progrès et de son bonheur ! La patrie canadienne est, de par la volonté de Dieu, catholique et française ; c'est donc le vœu du Ciel, c'est le besoin et l'intérêt de la nation que des hommes d'Etat soient foncièrement et pratiquement catholiques et français, car en eux doit s'incarner le génie de la patrie ; et que la presse soit hautement et sincèrement catholique et française, car elle doit être la voix puissante et superbe de la patrie.

III

Quels reflets éblouissants jette sur notre histoire le *patriotisme militaire* ! Qu'il est admirable dans ses courageuses batailles, dans ses immolations sanglantes !

La Grèce célèbre Léonidas et les trois cents Lacédémoniens qui, au passage des Thermopyles, moururent pour la patrie. Eh bien ! cette action,

toute magnanime qu'elle est, est-elle comparable au mouvement héroïque du peuple entier qui, de 1755 à 1760, se levait chaque année pour mourir sous les armes, plutôt que de voir le sol national souillé par l'étranger, et sa foi outragée par l'impie? Je vous le dis, les générations futures exalteront avec un enthousiasme inextinguible ces paysans de 1760, soldats et chrétiens invincibles. Elles crieront avec orgueil: "Vous êtes nos pères; vous nous avez conçus dans des labeurs héroïques; vous avez sué une sueur de sang pour nous faire une patrie. Bénis soyez-vous dans vos tombeaux!" (Michelet).

Non, pour apprendre l'héroïsme, il n'est pas besoin de parcourir les pages glorieuses des annales grecques et romaines. Fixons plutôt nos regards sur nos pères, sur ce peuple canadien, héroïque toujours quand la patrie fut menacée.

Pendant il est des noms qui gardent une splendeur personnelle et dont l'éclat ne se flétrira pas avec les siècles qui s'en vont.

Salut à toi, Montcalm, honneur de la patrie! Tu souhaitais sauver la colonie ou tomber enveloppé sous ses décombres. Le Dieu des batailles agréa tes vœux. Par de miraculeuses victoires, Dieu, mes frères, illustra la vaillance du marquis et lui envoya une mort glorieuse dans l'effort suprême des Plaines d'Abraham.

Aux jours de la grande tribulation, Montcalm luttait comme un Judas le Machabée; quand il eut succombé le ciel suscita pour nous un autre Jonathas. Louons ainsi le preux chevalier de Lévis. Lui aussi eut ses qualités éminentes et spécialement l'art de communiquer aux troupes, même fatiguées, la valeur qu'aucun péril n'étonne, l'ardeur généreuse des combats, le zèle, l'enthousiasme de l'honneur; il ne connut pas la défaite, et quand il lui fallut accepter la capitulation; quand il lui fallut fléchir l'inexorable destinée, comme un preux des épopées carlovingiennes, il brisa son épée et brûla ses drapeaux.

Évoquons enfin le nom rayonnant de Salaberry. Il immortalisa le nom de Châteauguay par un prodige. C'était au mois d'octobre 1813. L'éloquence et la poésie ont chanté ce combat héroïque. Animant de sa valeur et soulevant de son audace sereine trois cents voltigeurs canadiens, de Salaberry courait à la rencontre de l'armée ennemie envahissante, foudroyait les bataillons américains et déterminait la retraite d'Hampton et de Wilkinson. L'Angleterre reconnaissante les déclarait, lui et ses soldats, "Les sauveurs du pays, les héros de Châteauguay."

IV.

Memento operum patrum quae fecerunt in generationibus suis.

Souvenez-vous de vos pères et des oeuvres qu'ils accomplirent dans leur temps.

Mon âme s'enivre d'un légitime orgueil en méditant les magnificences de notre histoire. C'est le bonheur insigne, de ces grands noms évoqués,

d'être, vivants ou morts, l'appui et la décoration de la patrie. Pendant leur vie, ils gardent, ils agrandissent le patrie; au delà de la tombe, ils la servent encore en lui communiquant leur immortalité! En effet, que de républiques ont péri absolument parce qu'elles furent stériles en esprits et en courages élevés; et, que de villes sont à toujours sauvées de l'oubli, du néant pour avoir sauvé un héros. Parlerait-on de Sparte ou de Thèbe la Béotienne, si leur sang généreux n'eût donné à l'histoire Léonidas et Lycurque, Pindare, Epaminondas et Pélopidas?

Dieu soit éternellement remercié et béni! Il prodigue les grandes âmes à la patrie canadienne. Quelque part que nous jetions les yeux, nos horizons historiques s'illuminent, étoilés de noms éclatants. Que nos cœurs cependant ne s'exaltent point d'une vaine et stérile admiration! Dieu donne à ma parole de n'avoir pas retenti comme un vain bruit de cymbales. Écoutez l'exhortation sainte de l'Église: "Mementote operum patrum.— Souvenez-vous de vos pères", entendez l'enseignement de leurs exemples, imitez-les.

J'ai appris par l'histoire que les sages Egyptiens momifiaient les morts qu'un jugement solennel avait honorés d'un éloge public. Les générations passées, préservées de la corruption sépulcrale par des embaumements et déposées dans de grandioses nécropoles, restaient présentes aux regards de leur postérité! Ainsi la reconnaissance des enfants envers leurs parents était immortelle, et à la vue des ancêtres, vénérés même dans leur dépouille mortelle, les descendants s'animaient au vertueux accomplissement de leurs devoirs.

Plus heureux que l'antique Egypte, nous ne possédons pas dans de souterraines galeries un peuple de momies insensibles, glacées et muettes; mais élevant et nos cœurs et nos yeux jusqu'à la "Splendeur des Saints," nous contemplons là-haut nos aïeux vivants toujours et glorifiés. Présents à nos solennités par le mystère de la vision béatifique, ils agréent nos hommages et reçoivent nos vœux. exemples, imitez-les.

O vous qui nous avez conquis notre patrie par vos patients labeurs, vos sanglants combats et vos courageuses vies, soyez bénis! Ombres chères, ombres saintes, ombres glorieuses, Dieu vous a établies sur les murailles de la patrie pour en être les gardiens éternels. *Super muros tuos, Jerusalem, constitui custodes; totâ die et totâ nocte, in perpetuum non tacebunt.* (Is., 62.)— Oh! que votre intercession auprès du Tout-Puissant, Père et Roi des peuples, soit toujours fervente et exaucée! Obtenez que la miséricorde divine ne s'épuise jamais à cause de nos crimes, et que la Providence nous entraîne à de chrétiennes et glorieuses destinées. Etouffez chez nous, peuple naissant, les divisions funestes qui y éclatent. Faites-nous respirer vos âmes et vos vertus. Avivez dans nos cœurs le patriotisme chrétien; que le prêtre et le peuple, le sacerdoce et l'empire s'unissent indissolublement et mêlent dans leur amour patriotique le foyer et l'autel, la nation et l'Église. Amen.

SILVIO CORBEIL.

HOMÉLIE

N. B. — Il y a plaisir et intérêt à mettre sous les yeux des lecteurs une page de S. Jean Chrysostome, ou l'éloquence s'associe à la vraie poésie : quelle souplesse d'âme, de sensibilité, d'imagination, de raison !

LA TRAHISON DE JUDAS.

Maintenant le jardin de Gethsémani se revêt de pitié et de charmes, non à cause des sources limpides que l'on y voit jaillir, des arbres au gracieux feuillage qu'il nourrit, mais parce qu'il a donné asile à un arbre extraordinaire, à l'arbre de la croix. Il ne présente plus aux pieds d'hommes impies son sol à fouler ; mais, à vous, frères, et à votre piété, il offre un bocage, où le forfait de la trahison a été consommé, où a commencé le drame de notre salut.

Pour moi, je ne sais que dire dans la solennité qui nous occupe : cette solennité invite ma langue à flétrir Judas ; mais ma bouche se sent attirée vers la miséricorde du Sauveur : deux sentiments me sollicitent, la haine du traître, l'amour du Seigneur.

* * *

Comme le Christ a abaissé les cieus pour descendre sur la terre ! Comme il est venu vers moi : naissant pour moi, c'est mon image qu'il a prise !... Il reçoit pour disciple celui qu'il sait devoir le trahir, et à cet ennemi il ordonne comme à un ami de le suivre. Insensible à son propre malheur, comme il se préoccupe du salut du traître !

— *« Le soir étant venu, Jésus était assis avec ses douze disciples, et, tandis qu'ils mangeaient, il leur dit : En vérité, je vous le dis, l'un de vous me trahira. »* MAT. 16. 20.

Il prédit la trahison pour prévenir le forfait. Ses paroles ne désignent personne ; et cependant, elles ne peuvent triompher de la perversité du disciple, laquelle reste inconnue des assistants. Quel acte de bonté, de la part du Seigneur ! On ne trahit, et pour l'auteur du crime il n'a que de l'amour ! Qui répond au mépris par la miséricorde ? Qui accueillerait à sa table le misérable par lequel il serait lui-même vendu ? Qui répondrait aux complots par l'indulgence ?

« Et tandis qu'ils mangeaient... » Vrai homme, il prenait des aliments ; vrai Dieu, il prédisait l'avenir...

Comme tous les disciples demeuraient frappés de stupeur à cette parole : *« l'un de vous me trahira »*, que leur conscience en était terriblement tourmentée, et qu'ils transformaient un festin de joie en un temps de tristesse, chacun disait : *« Est-ce moi, Seigneur ? »* et voulant par cette interrogation trouver un soulagement aux soupçons qui l'obsédaient, le Sauveur, pour guérir la blessure de leur âme, déclare par sa réponse quel

est l'auteur inconnu de la trahison: "*Celui qui met la main avec moi dans le plat, celui-là me trahira*".

Il prends pitié de celui qui ne veut pas de pitié; il a compassion de celui qui n'en a point de son âme elle-même. Il hésite à dévoiler celui qui, depuis longtemps, s'était dévoilé lui-même, et il lui donne le temps de faire pénitence, de même qu'il adoucit la tristesse des autres disciples.

* * *

Mais le traître n'en devient pas meilleur. Il aurait dû se lever de table sur-le-champ après ces effrayantes paroles, il aurait dû recourir à l'intercession des autres disciples; il aurait dû embrasser les genoux du Sauveur, le supplier en disant: J'ai péché, ô mon bon Maître; j'ai commis l'injustice en vendant aux hommes à vil prix une pierrerie inestimable, en livrant pour quelques pièces d'argent un trésor infini! Pardonnez-moi d'avoir acheté mon malheur et ma perte; pardonnez-moi de laisser séduire mon cœur par l'amour de l'or, d'avoir été misérablement trompé par les Pharisiens.

Aucun de ces sentiments n'inspira ni les paroles, ni les pensées de Judas; montrant par la rudesse de sa voix l'effronterie de son âme, il s'écria: "*Est-ce moi, Maître?*" O la langue impudente! ô l'âme sans pudeur! Comme un ignorant, il questionne sur ses desseins personnels, et il s' imagine se dérober à l'œil qui ne connaît pas le sommeil! Il porte dans l'esprit le venin de la fourberie, et sa langue feint l'ignorance; il a déjà consommé la trahison dans son cœur, et, de bouche il cache son crime. Il use du même langage que les autres, bien que ses sentiments soient bien différents. Loup par ses dispositions, il emprunte la voix de l'agneau.

Que lui répond le Maître? — "*Tu l'as dit*". C'est de cette douce parole qu'il confond l'arrogance du scélérat. Il aurait pu lui dire: Que dis-tu, misérable, esclave de l'argent, vrai subrogé de Satan, que dis-tu? Tu oses simuler l'ignorance! Tu oses cacher ton dessein!... Bien que absent, ne t'ai-je pas entendu dire: — "*Que voulez-vous me donner, et je vous le livrerai?*" Et tu oses déployer tant d'imprudencel... — Ce langage, le Christ ne l'a pas tenu; il a répondu d'un mot simple, sans fiel "*Tu l'as dit*", — nous enseignant à traiter de même nos ennemis.

Malgré tant de condescendance pour le guérir, Judas persista dans le mal, par suite, non de l'insouciance du médecin, mais de son propre endurcissement. L'un mettait en action tous les remèdes capables de le sauver; l'autre se refusait à les recevoir, et, ne songeant qu'à l'avarice, il préférerait l'or au Christ, et gardait pour ceux qui l'avaient acheté son affection et sa fidélité.

* * *

"*Et Judas s'avançant dit au Sauveur: Salut, Maître; et il l'embrassa.*"
— Mode singulier de trahison, qui procède par une salutation et un baiser!

“ *Et Jésus lui dit: Mon ami, pourquoi es-tu venu?* ” — Pourquoi ce salut joyeux avec le dessein de déchirer mon cœur? Pourquoi cette parole caressante, quand tu me frappes en réalité? Pourquoi m'appeler ton Maître, toi qui n'est plus mon disciple? Pourquoi faire un signe de trahison d'un symbole de paix? Quel exemple suis-tu donc? Est-ce ainsi que tu as vu naguère la pécheresse embrasser mes pieds, le centurion prosterné à mes genoux, les démons mis en déroute? Ah! je sais qui t'a montré le secret de ce perfide baiser: c'est Satan, le conseiller pervers dont tu exécutes les volontés!...

“ *Mon ami* ”! Accomplis le pacte inique que tu as conclu; remplis les clauses de ton marché; signe ce que tu as promis; livre celui qui désire être livré; verse dans ta bourse le prix du sang innocent; cède la place au larron qui, par sa confession, doit monter au rang d'où te précipite la félonie...

* * *

Admirez, Frères, cette longanimité qui n'appartient qu'au Seigneur. Dans le ciel, Chérubins et Séraphins couvrent leur face de leurs ailes en guise de mains; sur la terre, il supporta que son corps vînt en la puissance et dans les mains des impies.

Voyez-vous la mansuétude et la charité du Maître dont vous êtes les serviteurs? Traitez donc vos ennemis, qui sont vos égaux, comme le Maître agit envers ses bourreaux.

Vous aussi, vous devez être conviés à une cène spirituelle, et vous asseoir à la table même du Christ. Qu'il ne se trouve, parmi vous, aucune âme de Judas: présentez-vous tous avec des sentiments de douceur et de paix; accourez tous avec une conscience pure auprès du Seigneur!

Il est à la fois le jeûne et le festin de tous les chrétiens; il est leur hôte et leur aliment; il est en même temps pasteur et brebis. Gloire à lui dans les siècles des siècles! Amen.



NOTIONS DE PHILOSOPHIE

IV Leçon. — L'IMAGINATION.

I. — Nature et espèces.

1. **Définition.** — L'*imagination* est la faculté de se représenter les images des objets extérieurs et de les combiner ensemble. — " Je fais un triangle, dit Bossuet, et je le vois de mes yeux. Que je les ferme, je le vois encore, tel que ma vue me l'a fait sentir : c'est là *imaginer* un triangle. "

Cette faculté a donc pour fonction de conserver, dans le cerveau, l'empreinte des images perçues par les sens dans les objets matériels — et absents ou possibles : — sorte de plaque sensible où viennent s'impressionner les figures du monde corporel ; vrai musée, pittoresque magasin d'estampes, de peinture ; atelier de photographies dont elle conserve les clichés.

2. **Division** — a) *Passive, reproductrice, représentative*, elle est une fonction de *conservation* ; c'est une forme de la mémoire, et nous est commune avec les animaux : donc, faculté matérielle, organique, sensible, par là même animale et instinctive.

Oh ! la vilaine ou la précieuse personne, selon les cas ! La folle s'amuse à brouiller les clichés, à les superposer, à tirer des épreuves tantôt merveilles de ressemblance, tantôt horriblement monstrueuses . . .

b) *Active, combinatrice, constructive, créatrice*, elle est une fonction de *combinaison* ; c'est une forme de la raison, dans la mesure où elle ne se ramène point à l'imagination passive : elle est propre à l'homme.

II. — Imagination reproductrice.

1. **Définition.** — C'est le pouvoir de représenter, en leur absence, les objets antérieurement perçus, dans l'ordre même où ils nous sont apparus pour la première fois.

Toute sensation — plaisir, douleur, — s'affaiblit par sa propre persistance et par la concurrence d'autres sensations ; mais elle laisse une *empreinte* que l'on nomme **image** : l'image est une sensation renouvelée ou affaiblie.

Les anciens la désignaient sous le nom de *fantaisie, d'imagination sensitive, de mémoire imaginative*.

2. **Objet.** — Son domaine s'étend à toutes les sensations ; tous les objets peuvent donc être imaginés ; ex. : montagne de sucre.

Quand on se représente des objets, non fournis par les sens, — ex. : l'*art*, le *temps*, la *justice* . . . les abstractions, ou les êtres spirituels — ex. : l'*âme*, l'*ange*, *Dieu* — l'on a recours à un *symbole* ; à une *allégorie* : l'imagination devient alors créatrice.

3. **Sujets.** — a) Il est des personnes, douées de peu d'imagination passive; parfois elle est nulle, ou à peu près.

Alors, c'est l'anémie intellectuelle: car, point d'images, point d'idées. C'est une tare morale et un malheur: lenteur d'esprit, fixité sotte, entêtement obstiné du jugement sur les rares idées que l'on possède, défaut de souplesse et d'activité, ignorance, erreur, simplesse, apathie...

b) Il en est qui ont l'imagination à outrance. Plus folles et plus naïves que les précédentes victimes, celles-ci commettent journellement des sottises d'un genre tout différent. Avec une sensibilité à fleur de peau, elles sont tout nerfs, tout sensations, tout images: rien que cela!... La raison est comme absente, le jugement en léthargie permanente, le bon sens submergé, la volonté engloutie dans les flots.

c) Entre ces deux extrêmes, il y a place et rang pour une foule d'intermédiaires, nuancées à l'infini, très exquises, très délicates, artistiques de nature, prodigieuses de puissance et de fidélité...

On conçoit quel rôle soutient, dès lors, l'imagination dans la vie morale: sous l'empire d'une excitation, d'un télégramme, d'une indigestion, d'une migraine, d'un geste, d'une parole... l'imagination s'exalte subitement, grossit démesurément tout, énerve la sensibilité, — et l'acte humain en souffre, en subit le contre-coup.

4. **Rapports:** — a) Avec la perception externe.

Elle en diffère par l'absence de l'objet externe; — l'image est moins vive et moins nette que la sensation, sauf en cas d'hallucination.

b) Avec la mémoire.

Elle lui ressemble en ce qu'elle est une reviscine de certains états de conscience passés: de là, son nom de *mémoire imaginative*.

Elle en diffère — par l'étendue de son objet: elle ne fait revivre que les formes sensibles déjà perçues, tandis que la mémoire rappelle tous les faits internes; — par l'idée du passé, présente dans la mémoire, mais absente dans l'imagination.

5. **Rôle.** — a) Elle aide puissamment l'attention, en fixant l'esprit sur quelque chose de concret et de déterminé: ex.: le cercle en géométrie.

b) Elle facilite le souvenir des objets absents, en leur donnant une forme sensible.

c) Elle fournit des matériaux à l'imagination créatrice.

d) Elle exerce surtout un rôle moral, dans la vie humaine.

* * *

Esquisse de composition.

Cette faculté, commun apanage de l'animal et de l'homme, est le miroir, l'écho de la nature extérieure.

1. Avec quelle prodigieuse exactitude elle reflète les lieux, le temps, les personnes, les objets absents: tour à tour, souvenirs lugubres et funè-

brès, images désolantes, scènes de deuil et de douleur, — de joie et de plaisir, tableaux suaves et gracieux, rians panoramas, paysages pittoresques, grandioses, rustiques, souvenirs du bonheur qui n'est plus, comme du charme qui prolonge les beaux jours écoulés, et multiplie les rares instants de pure félicité que l'on goûte dans notre vallée d'exil!...

2. C'est la faculté du *rêve* et de la *chimère*... d'où ressortent ses avantages et ses dangers.

" Elle a, dit Pascal, ses heureux et ses malheureux, ses sains et ses malades, ses riches et ses pauvres, ses fous et ses sages... "

Ses illusions sont souvent comme de nuages dorés qui dérobent les tristesses de l'heure assombrie... tandis que l'on jouit du bonheur à la pensée d'un avenir meilleur, d'un monde peuplé de riantes fictions... Mais il y a lieu de s'en méfier, car les illusions sont décevantes, les rêves dangereux, et la chimère est mauvaise confidente, conseillère pernicieuse...

3. C'est la faculté qui assoit la *base des métiers*, des *arts*, des œuvres humaines, de la science du beau.

Du beau elle conserve l'image, quand on l'a vu, rencontré, goûté, aimé; elle s'ingénie à l'idéaliser par combinaison, à l'immortaliser, à la faire goûter par la réalité des sons—musique d'opéra—des couleurs et de leur mélange — peinture, dessin, gravure, photographie — des objets et des personnes — sculpture et architecture.

Elle conduit par degrés aux inventions, aux productions mécaniques, physiques, artistiques...

4. En morale, cette faculté est une source de *grandeur* ou de *défaillance*.

Elle devient souvent fatale au *jugement* qu'elle fausse et corrompt dans ses actes. " La raison a beau crier, elle ne peut mettre le prix aux choses... qui dispense la réputation... etc. — (voir Pascal: *Pensées*). "

Elle égare le *coeur*, en présentant souvent le mal, le vice même sous les dehors séduisants du sensualisme: théâtres, romans, fêtes mondaines, périodiques avec gravures... L'âme, séduite par ses appâts, sent se flétrir en elle la virginité du sentiment, et descend dans la corruption parfois incurable...

Elle gâte le *caractère* d'une façon souvent irrémédiable: c'est elle qui fait les rêveurs et les inconstantes, les moroses et les mélancoliques, les légers et les romanesques, les misanthropes et les malades imaginaires, les découragés et les scrupuleux inguérissables: ainsi elle mène parfois jusqu'au désespoir et au suicide.

Mais, bien épurée et anoblie, conservée fraîche, odorante, limpide, exquise, elle est une maîtresse de poésie, d'éloquence, de langage charmant, d'innocents plaisirs, de jouissances extrêmement délicates et délicieuses.

Elle idéalise la nature, l'humanité, famille et société, la divinité, l'invisible, l'impalpable...: son enchantement, mesuré, guidé, soutient, console, embaume, relève, enivre, subjugué... L'amitié y récolte ses plus belles fleurs, ses fruits les plus sains et les plus durables.

* * *

Funeste aux individus, l'imagination étend ses ravages et sa contagion aux masses : car elle engendre les changements, les secousses politiques, les révolutions, les catastrophes : le peuple, leurré par les utopies sonores et vaines, se figure qu'il suffira de changer le gouvernement pour escompter ses rêves de félicité idéale et irréalisable : de là, le danger des romans sociaux, comme les *Misérables* de Hugo, comme les œuvres de Dumas, de G. Sand, d'E. Zola...

Le chrétien la modère et la rectifie par la vertu et la pénitence, par le recueillement et la piété : l'obscurité du lieu saint, le silence de la retraite, le calme des offices religieux, l'union divine et l'habitude de la présence de Dieu sont les aliments qui nourrissent, fortifient, développent, en la divinisant, cette faculté matérielle et grossière : la servante devient reine, la bête se transfigure en ange, céleste voyageur égaré sur la terre.

L. Y.



SUPPLEMENT.

No I

BOTREL ET L'AME CANADIENNE.

Comme la marquise de Sévigné s'en allait en Bourdaloue, nous sommes allés en Botrel. Bravo Botrel! Devant le barde, toutes les portes se sont ouvertes pour lui fournir des auditeurs nombreux. La verdure elle-même semblait prendre part à la fête : sur le passage du Breton les bourgeons et les corolles s'ouvraient et des embryons de feuilles laissaient percer leurs têtes. Ce fut une cohue naturelle et humaine.

Dégageons quelques-unes des raisons capables d'expliquer cette effervescence. En précisant le profil du poète, elles nous éclairent aussi sur notre tempérament national.

Connaissez-vous les *Chansons en sabots*? Examinez, au verso, cette couverture enluminée. Accoudé sur un calvaire de Bretagne, un pâtre joue du binious. Son œil baissé témoigne de son indifférence pour les objets d'alentour. Il ne songe qu'à une chose : traduire sur son chalumeau le rythme intérieur de sa pensée. Il porte fièrement le costume national : sabot traditionnel, pantalon bouffé, justaucorps dégagé assis sur la ceinture de toile rustique, chapeau à franges. Voilà Botrel, comme nous l'avons vu, moins les sabots. Tout cela dit qu'il est du peuple d'abord et nous devient une raison de l'aimer. Nous sommes peuple, nous aussi : ou du moins la meilleure partie de nous-mêmes, qui a le mieux sauvé les caractères de la race, c'est encore celle que nous appelons le peuple.

Quiconque a approché Botrel s'est senti attiré vers lui. On le chante depuis longtemps à notre sujet : le Canadien est, par nature,

poli, galant, hospitalier.

Qui l'est plus que Botrel? Ce port martial avec lequel il se présente, cette tête solidement plantée sur un cou de breton, ces yeux noirs, qui plongent dans le lointain et semblent s'y fixer sur une invisible croix, provoquent déjà l'affection ; sa gaillarde poignée de main achève la sympathie en nous disant la facilité avec laquelle il permet qu'on l'aborde. Il s'intéresse à tout : les questions se pressent sur ses lèvres. On devine qu'il se retrouve chez lui et tient à s'assurer par lui-même de la correspondance entre nos mœurs et celles de son pays d'Armor. Entend-il chanter chez nous ? le chant de son âme s'harmonise avec le nôtre et les clignements de son œil, l'épanouissement de sa figure, en battent la cadence.

Mais il chante en poète. La poésie ! voilà la muse de Botrel. Elle l'accompagne partout et lui souffle à l'oreille tantôt des épopées guerrières, tantôt des cantiques et des chansons de paix. Non pas que ses thèmes

lyriques se distinguent par leur variété : son doigt ne touche que deux cordes, mais elles vibrent sous sa main avec une extrême intensité. Il exalte la patrie française et la foi de Clovis ; et nous, en qui le sentiment de la vieille France se réveille au moindre choc, nous les fils de l'Eglise avant d'être les enfants de la France même, nous nous prenons à le compter des nôtres.

Ce double thème se résume chez lui dans le culte de la tradition. Il dirait volontiers, avec le grand chevalier de la pensée française à l'heure présente : " Avant ce que nous laisserons faire ou ferons au détriment du catholicisme nous le ferons et le laisserons faire pour le malheur de l'influence française dans le monde " (Brunetière). Comme Brunetière, il est le tenant de la tradition : bien qu'il procède par des voies différentes, il burime, lui, des *chansons de combat* en faveur de tout ce qui fit la France si grande dans le passé. Et, parce que la tradition pour nous est encore chose sacrée, nous lui rendons grâce, dans le secret, de nous le redire sous une forme si alléchante.

Si toute vraie poésie se résout en une peinture, celle de Botrel n'échappe pas à cette loi. Il peint la réalité ; ce qu'il représente, il l'a vu et le reproduit tel que son œil l'a perçu.

Ainsi repassent devant nos yeux les vieilles mœurs apportées de Bretagne par nos ancêtres : *La ronde des Châtaignes*, *La Sabotière* sont choses presque de chez nous. Le domaine de la légende lui fournit également des croquis enlevés ; qui ne connaît *Le grand Lustukru*, notre *Bonhomme sept heures*, ou encore le *Voeu à St-Yves* tant de fois accompli par nos grand'mères dans d'autres circonstances à peine différentes ? Tableaux de terre, tableaux de mer : musée complet. Nous nous retrouvons là, partout, sinon tels que nous sommes et devrions être encore, au moins tels que nos annales nous représentent nos ancêtres.

Que s'il emprunte ses esquisses à l'histoire, ses souvenirs savent encore découvrir le sentier de nos cœurs. On en jugerait de reste par les applaudissement dont furent soulignés *La France héroïque*, *Les loups bretons* : scènes guerrières où se retrace en traits indélébiles toute l'épopée militaire de la Bretagne et de la Gaule.

Puisque la nature demeure toujours la grande inspiratrice, le poète s'attache aussi à la reproduire ; l'harmonie qui palpite dans *Le vent de la forêt* ou *La nuit en mer* traduit, avec un charme exquis, et la fureur qui parfois agite la nature et le calme dans lequel le plus souvent elle s'endort.

Mais le barde revient toujours, et de préférence, à ses frères les travailleurs de la glèbe, pour leur emprunter au besoin quelque solide leçon de philosophie populaire ; rien en ce sens de plus parfait que le dialogue entre les deux héros de *Fume ta pipe, mon gâs*, — *Marie ton gâs quand tu voudras, ta fille quand tu pourras*. Le spectacle se clôt sur cette scène de la mère qui, près du berceau où s'ébat le chef-d'œuvre de sa création, lui chante sur un rythme presque mélancolique : *Dors, mon p'tit gâs*.

A ces tableaux, la chanson prête son cadre. La chanson ! forme naïve dans laquelle l'âme populaire enferme sa pensée ; la chanson ! dont l'allure légère va si bien au cœur toujours sautillant du Canadien. Ne l'oublions pas : notre littérature s'ouvre par elle. Quiconque nous l'apporte nous entraîne par le souvenir aux heures lointaines où nos pères se consolait de leur tristesse en scandant avec la cadence du pied... leur chanson. Botrel chansonnier nous ressemble donc encore. Tout, dans son œuvre, rappelle nos hymnes populaires. Le rythme se balance au milieu des notes les plus simples ; mais les accords n'en gardent pas moins leur magique harmonie. La strophe varie, à l'infini : pas une qui ressemble à la précédente et surtout ne s'accorde, par son élargissement ou ses vers rétrécis, avec le sentiment à exprimer. Le vers n'a rien de classique, hors dans l'épopée martiale : il se brise pour mieux s'accorder avec la mesure. Et j'imagine assez facilement Botrel, non pas composant ses vers pour les adapter ensuite à un air quelconque, mais les rythmant sur la musique elle-même qui déjà se joue sur le clavier de son cœur. Souvent le mot à effet y éclate comme pour mieux les graver dans l'esprit. On le retrouve, même dans les morceaux rédigés pour être dits seulement : telle la finale de son *Salut au Canada* :

Nous l'y camperons l'an prochain, oui-da,

Pour nous redécouvrir un nouveau Canada.

Ajouterai-je que certaines formules, *youp la la larina ; ron don dé ; vire au vent, vire, vire ; lon lon laine ; ô qué* ; reproduites dans beaucoup de nos propres chansons, établissent entre celles-ci et les airs du barde breton un nouveau lien de parenté assez original !

Botrel est artiste. Sa vie exprime toutes les nuances du sentiment : elle s'enfle avec le gonflement des voiles, devient stridente sous le vent qui siffle à travers la forêt, s'apaise enfin dans le calme de la *Nuit en mer*. Prie-t-il ? Sa prière, on le sent, est bien l'élévation d'une âme vers le Dieu qu'elle adore. Il raconte une cavalcade guerrière : et la voix se presse pour dire la vivacité des coups d'estoc, entasser les uns sur les autres les héros ou accumuler les prodiges de la valeur. Sa taille qui se redresse ou fléchit ; sa main, quand elle dessine les contours d'un tableau vivant ou pointe l'endroit de la scène ; son œil tour à tour brillant de joie et voilé de tristesse : tout parle en lui. En ce sens, il est le français que nous nous connaissons nous-mêmes, incapables de rester froids même dans le récit le plus simple.

Cette animation, au reste, se légitime grâce au sentiment d'où elle procède. Botrel croit, et, sa foi seule explique tout Botrel.

Il croit en Dieu et son Eglise. Avez-vous examiné celle de ses cartes illustrées où on l'aperçoit assis avec sa *douce* aux pieds d'un grand calvaire breton, rêvant peut-être quelque chanson nouvelle ? Le poète en a écrit le commentaire :

*Assis à l'ombre de la croix,
J'aime, je chante et je crois.*

Botrel vit tout entier dans sa devise: "Aimer, chanter et croire," il ne se réclame d'aucun autre rôle. C'est comme une mission sainte à lui confiée par sa muse: la *Chanson de l'Echo* le prouve assez. Et la manifestation la plus noble de cette foi active, je la relève dans cette scène de la Haute-Cour rappelée au poète lui-même par l'abbé Elie Auclair lors de son passage à Sherbrooke (Croix, 17 mai).

Il croit à la France et à sa vitalité. D'aucuns, à l'entendre dire son *Sursum Corda* ou sa *France héroïque*:

*Je crois à la France
Comme je crois en Dieu!*

ont crié à l'optimisme, d'autres au blasphème? On fait toujours les autres, surtout les siens, à son image; Botrel ne saurait se figurer que tous les Français n'aient pas la foi des Bretons. Aussi, malgré les tristesses de l'heure présente, tristesses nécessaires à toute nation pour la purifier, l'œil fixé sur le passé de sa *douce patrie*, il augure pour elle encore des jours de force et de grandeur.

Botrel croit à la puissance des vertus rustiques pour conserver la masse saine. Il les prône partout, sous forme sévère ou humoristique, peu importe: Le *Diable en bouteille* prêche la tempérance, *Fume ta pipe, mon gâs*, la fidélité aux traditions populaires:

*Ma pipe te dira
Sois bon, sois fort travaille et prie;
Aime ta douce et ta patrie.*

Marie ta fille, la fuite du luxe dans l'union de l'homme et de la femme. Ces vertus, des mécréants cherchent à les ravir au cœur du peuple! Voilà pourquoi sa chanson se transforme souvent en un fouet vengeur pour flageller ces baladins. Sa protestation s'élève vibrante, tantôt en faveur de l'auguste sacrifice dans *La messe en mer*, idylle vraiment sublime, tantôt au profit des grands Christs et des clochers d'Armor dans *Les Bretons têtus*.

Nous aussi, nous croyons! Malgré les attaques des francisçons qui déversent leur bave sur sa foi, l'âme populaire est restée chrétienne. Même, si notre pratique a perdu de sa naïveté première et de sa fidélité native, quiconque chante notre foi patriotique ou religieuse se fraye une voie sûre dans nos cœurs. Et voilà enfin, à part bien d'autres encore, une des raisons, non la moindre, pour expliquer l'enthousiasme de notre accueil au "barde des gâs d'chez nous."

L'impression de son passage restera-t-elle longtemps gravée dans l'âme canadienne? Nous le souhaitons et l'espérons. Quoi qu'il en soit, le monument élevé par son barde à notre ancêtre de St-Malo constituera un lien de plus entre l'âme bretonne et la nôtre. L'or des canadiens, des-

tiné à en asseoir les bases, produira un trésor de souvenirs suffisants pour en perpétuer la mémoire. Et, quand Botrel viendra nous redire encore les chansons de Bretagne, qu'il se flatte de se sentir toujours, *chez nous, bien chez lui!*

En attendant, ses airs égayeront nos veillées : on les redira partout dans les cercles. Elles remplaceront avantageusement dans nos salons bien des chants grivois, indignes d'errer sur les lèvres des descendants d'Armor!

E. C.

No. II.

C'EST UN DELIT.

Je suis allé vendredi de la semaine passée à l'audience du tribunal correctionnel de Pontoise. Mon rôle n'a pas été celui d'un témoin, mais d'un simple spectateur, en même temps que d'un ami du principal inculpé. Nous étions là cinq ou six prêtres, venus tout exprès pour donner aux *délinquants* un témoignage de sympathie et d'admiration. Il y avait aussi un grand nombre d'hommes et de femmes, bourgeois et bourgeoises, ouvriers et ménagères, accourus à ce spectacle par reconnaissance pour les *coupables*, par affection pour les futurs condamnés. Ces braves gens, honnêtes citoyens fort respectueux des constitutions, des lois et règlements de leur pays, payant avec régularité leurs impôts, capables d'héroïsme pour éviter une contravention, ayant comme il convient la crainte légale du sergent de ville et dont le casier judiciaire est immaculé, avaient quitté leurs occupations accoutumées et, malgré la chaleur caniculaire, la douce fraîcheur du chez soi, afin de soutenir de leur présence et de leurs applaudissements, à la face même de la justice, une troupe innocente et résolue de contempteurs de la loi. C'était un événement capable de donner un éclat nouveau à la célébrité de Pontoise. Les hommes d'Etat qui ont le souci légitime de l'ordre public ne doivent pas ignorer et dédaigner cette attitude des honnêtes gens. C'est un mauvais et funeste symptôme politique que ces encouragements apportés par des citoyens à la violation d'un loi. Plus encore peut-être, celui qui apparaît dans l'embarras des juges et dans l'hommage admiratif que leur indulgence rend à l'accusé.

Donc, je me trouvais vendredi à Pontoise pour entendre juger et condamner une douzaine de Sœurs Augustines du Sacré-Cœur et M. le chanoine Brettes, leur complice dans la fondation d'un institut destiné aux soins gratuits des malades pauvres et des petites orphelines. Justement, j'avais assisté la veille, à la Chambre des députés, aux interpellations de MM. Gouzy et Rabier, deux chevaliers du bloc, sur les incidents étranges de l'affaire Pelletan et de la nouvelle affaire Edgar Combes. Je n'ajoute pas plus de créance qu'il ne faut aux imputations de la presse, et mon mandat de député ne me donne aucun droit de juger même des ministres dans de pareilles causes. Aussi me suis-je abstenu dans les votes de l'ordre

du jour. Mais je ne pouvais m'empêcher, à Pontoise, de faire en mon esprit quelques rapprochements. La fable des *Animaux malades de la peste* me revenait en mémoire, et j'entendais la voix moqueuse de notre bon La-fontaine :

On n'osa trop approfondir
Du tigre, ni de l'ours, ni des autres puissances,
Les moins pardonnables offenses.

Tandis que je voyais, modestes et souriantes dans l'encadrement de leur voile noir, ces accusées qui avouaient leur crime : soigner gratuitement de pauvres malades et recueillir des orphelines abandonnées, et cela sans l'autorisation des Pelletan, des Combes, des Congy et des Rabier.

“ Quel crime abominable. ”

Et dire que ces braves petites Sœurs n'avaient aucune crainte de la juridiction compétente ! Au lieu que ces “ puissants ”, ah ! Seigneur, si le jury les voit jamais, ça sera bien malgré eux !

La cause fut appelée devant le tribunal de Pontoise. Il était environ une heure de relevée. Les juges venaient de renvoyer paternellement une affaire courante : quelque juif besogneux ayant compromis cinq ou six chrétiens dans une histoire de tripot. Si j'ai mal compris, cela n'importe guère et ne nuit à personne. Toujours est-il que le tribunal ne condamna pas ces larrons. Sans doute pour ne pas renouveler le sacrifice du Calvaire.

On fit l'appel des prévenus ; puis vint l'interrogatoire. Comme il l'avait fait devant le juge d'instruction, avec la dignité simple qui lui est propre, M. le chanoine Brettes assumait sur lui seul toute la responsabilité de la violation de la loi de 1901. Et nous eûmes ensuite la tristesse, comme Français, et l'orgueil, comme chrétiens, d'entendre les questions et les réponses suivantes :

— Mlle d'Humières ? dit le juge.

Une Sœur toute jeune se lève. Elle est du sang de ce Georges d'Humières, gentilhomme picard, qui le premier, sous le règne de Henri III, déploya à Péronne l'étendard de la Ligue. Bon sang ne saurait mentir ! La fille du vieux ligueur ne redoute pas les *francs-maçons* huguenots qui ont entrepris de décatoliser la France chrétienne.

Le juge poursuit :

— Vous avez sciemment refusé de demander l'autorisation, conformément à la loi de 1901 ?

— Oui, monsieur.

— Comme Supérieure générale de la congrégation, vous avez continué de donner des ordres pour faire l'œuvre de votre institut, pour soigner les malades et les orphelins ?

— Oui, monsieur.

— Donc, vous avez commis un délit, conclut M. le président du tribunal de Pontoise.

Mlle d'Humières acquiesce de la tête à cette conclusion.

— Melle Le Luyer ? appelle alors le juge.

Une autre Sœur se lève. C'est la fille d'un officier qui brisa son épée sous l'empire et que le gouvernement de la Défense nationale fit général. M. de Freycinet a écrit que le plan de *défense* conçu par le général Le Luyer aurait pu rétablir nos affaires. La fille du vieux patriote républicain n'est nullement découragée par les défaites de l'heure présente. Elle dirige l'orphelinat de Montmorency.

— Saviez-vous, interroge le juge, que l'autorisation prescrite par la loi n'avait pas été demandée pour votre congrégation ?

— Oui, monsieur.

— Et vous avez, quand même, continué de donner des soins aux petites orphelines ?

— Oui, monsieur.

— C'est un délit.

Melle Le Luyer se rassied en souriant.

— Melle Féval ? poursuit le juge.

C'est la fille du célèbre romancier breton. Elle a donc de qui tenir et pour la bonne humeur et pour la ténacité du caractère. Les luttes actuelles la trouvent aussi résolue que la fière et vaillante héroïne immortalisée par son père, Valentine de Rohan.

— Vous n'ignorez pas, mademoiselle, que votre congrégation n'était pas soumise à la loi ?

— Non, monsieur.

— Et, malgré cela, vous avez persisté à en faire partie et à donner vos soins aux malades pauvres ?

— Oui, monsieur.

— Vous êtes donc coupable d'un délit.

Melle Féval s'incline sous la formule.

Et le défilé de questions continue, et les conclusions se répètent monotones et douloureuses comme le glas de la liberté : " C'est un délit, c'est un délit ! "

Ainsi parle et procède aujourd'hui la justice française. Pendant ce temps, au nom de cette même loi qui jette à la rue de petites orphelines, qui arrache au chevet de pauvres vieillards des gardes-malades dévouées, qui frappe d'une amende le sacrifice volontaire de la fortune, de la jeunesse et de la vie mondaine, accompli pour l'amour du Christ en faveur des plus humbles et des plus délaissés des malheureux, M. Combes proclame la liberté des tripots clandestins.

Et, tandis que la Chambre flétrit les calomnieux de M. Pelletan et de M. Edgar Combes, MM. les juges de Pontoise sont contraints, non sans regrets, j'imagine, de condamner celles de qui le commissaire de police a dit en plein tribunal : " Je n'en connais pas de plus désintéressées et de plus dévouées dans le service des pauvres. "

Mes bonnes Sœurs, la condamnation de Pontoise vous fait plus d'honneur qu'à d'autres les acclamations du Parlement.

ABBÉ GAYRAUD.

Les Deux Noblesses

(Suite.)

A ce moment, Goton impatientée, cria d'une voix aigre :

— M. le curé, vous allez vous faire périr de faim avec tous vos systèmes !

Mon frère et le marquis s'arrêtèrent, et, tournant le bosquet, ils passèrent devant moi.

M. de Villepreux, apercevant mes roses, me demanda d'en choisir une.

Or, il prit celle que j'avais mouillée de mes larmes... Et moi, sentant mon pauvre cœur battre bien fort contre mon bouquet, je murmurai en m'efforçant de sourire :

— Puisse cette fleur vous porter bonheur et vous donner succès dans votre mission sociale !

12 octobre.

Ce matin, courrier plus important que d'habitude. Généralement nous recevons des prospectus de vin, des catalogues de livres et d'objets religieux, parfois une demande de secours d'un pauvre honteux écrite sur une feuille à bon marché, grisâtre, quadrillée de bleu. Aujourd'hui, en montant les lettres, j'ai remarqué une enveloppe d'un joli papier, répandant un très léger parfum d'iris.

Goton n'aurait pas manqué d'examiner minutieusement la lettre : la curiosité est son péché mignon. Heureusement, elle ne sait lire que dans l'imprimé et pas du tout dans le *moulé*, dit-elle. Pour moi, je considère que la discrétion fait partie de mes devoirs professionnels de sœur de curé. Je laisse donc la lettre entre un prospectus sur les pompes de jardin et le catalogue d'un marchand d'huile.

J'ai remis le courrier à mon frère. Il était occupé à lire un commentaire d'Écriture Sainte. Il a posé distraitement la lettre à côté de lui sur un gros in-folio relié en veau avec des signets en soie fanée, tour à tour verts et jaunes, sortant de la tranche rouge.

... De qui peut bien être cette lettre ? D'ailleurs, que m'importe ? Est-ce que je deviendrais curieuse comme Goton ? Ce serait un indice grave, car il signifierait que je monte en graine.

En sortant je suis allée dans le jardin cueillir des raisins à la treille pour le déjeuner. C'est avec orgueil que mon frère vante la beauté de ses chasselas. Comme le presbytère est situé au pied des terrasses qui sou-

tiennent le château, la vigne peut s'étendre tout à son aise au soleil du midi.

Je me suis réservé pour mission de couper chaque jour notre dessert. J'aime, après avoir retiré délicatement le sac de crin qui entoure la grappe, à détacher ces grains dorés encore couverts de leur duvet. Je les range respectueusement dans mon panier d'osier sur les feuilles rouges et recroquevillées de la vigne. Des lézards s'enfuient le long du mur à mon approche en tirant leur petite langue fourchue; quelques abeilles bourdonnent autour de moi. C'est un temps de bonne vieille, très doux; le soleil se fait accueillant. Quand j'aurai quatre-vingts ans je viendrai réchauffer ici mes rhumatismes: il paraît que tout le monde en a; moi je ne les sens pas et, n'était le décorum, je sauterais bien encore à la corde.

J'avoue que la cueillette du raisin est toujours pour moi l'occasion de petits larcins. Il y a des grains si tentants et puis j'aime mieux le raisin qui n'a pas été lavé: il me semble plus propre! Mon frère au contraire, en viticulteur instruit, redoute les effets pernécieux de toutes les drogues qu'il met sur ses grappes. Moi je préfère garder mes illusions et ne pas croire au raisin truqué. Je croque donc à belles dents, de ci de là, quelques grains; un coup de ciseaux après et mon frère n'y voit rien, ou fait semblant de n'y rien voir.

Tout en croquant je réfléchis. Croquer facilite singulièrement les inductions: voyez un rat qui mange une noisette ou un lapin qui grignotte une carotte: tandis que ses petites mâchoires s'agitent avec rapidité, il lève la tête et prend un air philosophe. Je fais toujours un quart d'heure de réflexion en cueillant mon raisin; c'est ma méditation profane.

Je crois bien avoir trouvé l'explication de la fameuse lettre reçue ce matin. J'ai entendu dire que les mamans qui marient leur fille sont toujours en grand émoi, précisément parce que, dans nos mœurs, on a pour principe de choisir pour gendre le jeune homme qu'on connaît le moins, d'où nécessité, en cette occasion, d'enquêter très fortement sur lui. On s'adresse généralement pour cela au curé de l'endroit qui, non moins généralement, ne peut pas répondre grand'chose, ou parce qu'il ne connaît pas le futur, ou parce qu'il le connaît très intimement. Ce doit être une lettre de ce genre qui est parvenue à mon frère; notre châtelain, M. Jean de la Villepreux, est en âge d'être marié. Et je vois d'ici la réponse: excellent jeune homme, bon catholique, belle intelligence, grosse fortune, grand nom, etc... Et dire que sur ces impersonnalités, une jeune fille liera son sort à celui de notre cher M. Jean! Elle ne connaîtra ni cette éloquence de feu, ni cette grandeur d'âme, ni cette volonté puissante pour le bien: saura-t-elle respecter ces dons de Dieu? Pour moi, dans le cadre sévère du vieux château Louis XIII, ce sera comme un désenchâtement d'entendre, devant la tristesse douce de la marquise et près du génie de son fils, retentir le rire évaporé d'une jeune femme, comme miss Jackson. Mais, au fait, cette jeune marquise ne sera peut-être pas évaporée!

Voilà bien des défauts à mon actif, ce matin : curieuse, gourmande, sans charité ! La ressemblance s'achève avec Goton.

Heureusement mon frère m'appelle de la fenêtre de son cabinet.

J'arrive bien vite. Je trouve qu'il a l'air un peu ému. Cela se comprend : sans doute le mariage de son châtelain.

— Est-ce que vous pourriez me confier le cahier où je vous vois inscrire si fidèlement vos mémoires ? me dit-il.

J'ouvre de grands yeux . . . Je rougis un peu.

— Rassurez-vous, ajouta mon frère. Je vous garderai le secret.

Je le suppose bien ! Mais est-ce que mon frère deviendrait, lui aussi, curieux comme Goton ?

Au déjeuner mon frère m'a rapporté mon journal. En me le rendant, il m'a regardée longuement et m'a dit simplement avec affection : " Ma pauvre enfant ! " Puis se tournant vers Goton :

— Vous chercherez ma valise pendant que nous déjeunerons . . . J'ai besoin à Chartres aujourd'hui : il faut que je vois Monseigneur.

Il est parti par la voiture d'une heure.

Courrier de deux heures. — J'ai ma lettre, moi aussi ! Nous ne sommes pourtant pas le premier avril !

Je m'enfuis pour savourer, hors des yeux de Goton, le charme de ma correspondance. Voyons d'abord l'extérieur. Cette fois je puis satisfaire sans scrupule ma curiosité. Le papier de l'enveloppe est plus luxueux que celui de la lettre de ce matin ; le parfum qui s'en dégage est aussi plus fort, trop fort même : on dirait l'odeur de la tubéreuse. Le timbre est collé de travers. Le cachet de la poste porte " Paris, Bureau Central ". Quant à l'adresse elle est tracée d'une écriture renversée qui ne me dit rien.

C'est là un premier désenchantement. J'aime tant deviner, avant d'ouvrir une lettre, la main qui m'écrira : j'ai ainsi le même plaisir qu'à voir au loin, au détour du chemin, la silhouette de l'ami qui vient.

J'ouvre. Dedans, il y a un carré de papier. A l'angle, est peint un petit cœur rouge percé d'une épingle . . . Au-dessous, je lis :

" A Mademoiselle Yvonne Le Gall,

" Vous cachez mal votre jeu, petite hypocrite. Quand on est démocrate on ne fait pas la chasse aux titres et aux écus ; quand on est sœur du curé, on ne court pas les nuits de mai, dans les sentiers fleuris, auprès des jeunes cavaliers. Mais, sachez-le, ceux que vous enjolez sont prévenus. Puisse votre amour être traversé par les peines et votre cœur en saigner. C'est le vœu de celle qui vous hait. "

Et je tourne et retourne, presque inconsciemment, la lettre. Un vent froid, montant avec un nuage, agite le feuillage rouge du vieux sumac qui m'abrite et les feuilles tombent, une à une, sur les plis de ma robe : je me lève en frissonnant et je les secoue. Il me semble déjà que ce sont des gouttes de sang.

Le long de la treille, dans la bise devenue aiguë, je m'en vais, songeant

à cette haine qui m'effleure pour la première fois et que je ne puis comprendre puisque je n'ai fait de mal à personne. Et, peu à peu, ma pensée revient sur moi-même, il se fait en moi un grand éclaircissement : il me semble que mon âme, sous la menace d'une douleur encore inconnue, est comme la campagne, quand la pluie vient de tomber et que les lointains deviennent étrangement clairs et distincts. Je regarde en mon souvenir tous les événements passés éclairés d'une lumière nouvelle : si je suis haïe, c'est donc que je suis aimée ? Et ce sentiment est très doux et en même temps très amer.

Dans l'angle des vieilles terrasses qui montent vers son château, affaisée sur un banc, je pleure. Qu'ils sont hauts, ces murs antiques vus d'en bas, hauts et infranchissables comme la distance qui nous sépare lui et moi !

Entre deux sarments de vignes, une araignée a tracé sa toile. Une petite mouche s'approche, tirée par les fils invisibles, et je la regarde : je sens qu'elle souffre, qu'elle se débat, qu'elle va succomber. A travers mes larmes, je regarde, avec une curiosité cruelle, cette agonie... Je souffre bien, moi !

Puis un remords me prend et, d'un coup sec de sarment, je brise les fils.

(A suivre)

